

LA  
TIGRESSE des FLANDRES.

EPISODE DE LA DOMINATION ESPAGNOLE  
DANS LES PAYS-BAS.

(SUITE.)

XXXV. — Les apprêts du supplice

Enfin, l'instant fatal était venu ! Il était dix heures et c'était à midi que devait commencer la procession infâme à travers la ville. Les préparatifs du supplice, aussi terribles, aussi émouvants que le supplice même, se faisaient depuis le matin sous les yeux de Mme Roosendhal, qui avait vu le bourreau franchir le seuil de sa demeure, et apporter chez elle la robe bure et le voile épais dont elle devait être couverte, et qui avaient déjà servi à cent femmes perdues. Devant sa demeure, les deux aides du bourreau, vêtus de rouge des pieds à la tête, causaient nonchalamment étendus au soleil, et l'un d'eux jouait avec un fer dont la forme étrange étonnait et inquiétait Madeleine, qui s'était demandé vingt fois à quoi il pouvait servir. C'était le fer qui, dans deux heures, devait s'appliquer brûlant sur son épaule. Et pourtant, ce qui la préoccupait par-dessus tout, ce n'étaient pas ces horribles détails : une autre pensée l'absorbait tout entière, et la rendait presque insensible à ce qui eût dû la glacer d'horreur. Elle attendait, avec une anxieuse impatience, le comte Popoli, auquel elle avait remis la veille les dix milles ducats, en échange desquels il devait lui rapporter la précieuse liste, la minute même où elle mettrait le pied sur le bâtiment qui devait l'emporter.

Voilà pourquoi Madeleine restait clouée près de sa fenêtre, regardant à travers les rideaux tous les gens qui se croisaient dans la rue, et se désespérant de ne pas voir paraître le comte Popoli.

Tout à coup, son attention fut distraite par des cris étranges qui retentissaient au loin, mais qui se rapprochaient rapidement : c'était une immense clameur qu'on eût prise pour un chœur de démons, tant l'expression en était féroce. Evidemment c'était une foule considérable qui venait dans la direction de sa demeure ; mais cette foule où allait-elle ? et quelle pouvait être la cause de la colère qui se trahissait dans ses cris ? C'est ce que Madeleine ne tarda pas à comprendre ; bientôt elle vit déborder la horde furieuse, et elle devint horriblement pâle à l'aspect du tableau qui s'offrit tout à coup à ses regards.

La troupe se composait de quatre ou cinq cents individus appartenant à la dernière classe du peuple, couverts de haillons, les traits torturés par l'habitude des plus honteuses passions, et rendus plus repoussants encore par l'éclat de féroce exaltation où les avait mis l'ivresse ; il suivaient, en les accablant de huées et de grossières injures, une vingtaine de femmes couvertes de robes et de voiles exactement semblables à ceux dont Madeleine allait être revêtue.

Deux aides du bourreau habillés de rouge, marchaient devant ces malheureuses créatures, armés de fouets dont ils frappaient celles dont la marche était trop lente.

— Oh ! mon Dieu ! murmura Made-

leine en cachant son visage dans ses deux mains, pour ne plus voir cet affreux spectacle, voilà donc le cortège qui va m'accompagner à travers les rues d'Anvers ! Voilà donc les compagnes parmi lesquelles doivent s'écouler les jours qui me restent à vivre, les dernières parmi les filles perdues, l'écume de l'écume. Oh ! c'est affreux !

En ce moment, Pepito entra, tenant à la main une lettre qu'il remit à Madeleine. Elle était de Paolo et contenait ces mots :

— Le papier est entre mes mains, et, au moment où vous quitterez Anvers, je tiendrai ma parole ; vous savez, au reste, qu'il m'est impossible d'y manquer.

Cette dernière réflexion rassura Mme Roosendhal, dont la pensée se reporta alors sur sa propre position. Elle remarqua, pour la première fois, que des groupes nombreux s'étaient formés devant sa porte et devenaient de plus en plus compacts, à mesure que l'heure de l'odieuse cérémonie se rapprochait. Dans ces groupes, elle distingua des figures qui lui étaient connues, et s'aperçut, en frémissant, que la plupart exprimaient plus de curiosité que de compassion. Son martyre était un spectacle pour eux et ils s'impatientsaient de l'attendre.

— Voilà donc ce qu'il y a dans le cœur humain ! murmura-t-elle avec une profonde amertume.

La porte s'ouvrit de nouveau et Madeleine vit entrer ses trois servantes ; elles étaient vêtues de noir et leurs traits étaient si pâles, si profondément altérés par la douleur, par les larmes qu'elles n'avaient cessé de répandre depuis la fatale catastrophe, qu'on eût dit que c'étaient elles-mêmes qui allaient marcher au supplice. L'une d'elles, Zora, se tenait derrière les deux autres et cachait un objet sous les plis de sa mante.

— Que caches-tu donc là avec tant de soin Zora, lui demanda Madeleine.

Zora baissa les yeux et balbutia quelques paroles inintelligibles. Un douloureux sourire effleura les lèvres de Madeleine.

— Va, ma pauvre enfant, lui dit-elle, le bourreau n'y mettra pas tant de mystère tout à l'heure ; car c'est lui qui, de ses mains souillées, doit me revêtir de l'horrible toilette que tu dissimules si bien sous ta mante. La main du bourreau !... Oh ! cette pensée me révolte.

— Non, ce ne sera pas lui, chère maîtresse, répondit Zora.

— C'est impossible ! dit Madeleine, ce détail se trouve dans l'arrêt. Oh ! ils n'ont rien oublié.

— Et cependant, dit à son tour Pépito, Zora a dit vrai : c'est nous, nous, vos fidèles servantes, qui accomplirons ce douloureux office.

— Cependant, je le répète, c'est le droit du bourreau.

— Qui ; mais, ce droit, il l'a vendu.

— Qui donc le lui a acheté ? demanda vivement Madeleine.

Pépito garda le silence.

— Vous ne répondez pas, dit Madeleine en s'adressant particulièrement à Marthe.

Marthe détourna la tête.

— Que signifie ce silence ? demanda Madeleine étonnée.

— Eh bien ! je vais vous le dire s'écria Zora, Pépito et Marthe ont supplié le bourreau de leur céder le soin de cette triste toilette ; et, comme il refusait impitoyablement, disant qu'il risquerait de perdre son emploi, elles ont réuni tout ce qu'elles ont fait d'économies depuis leur entrée chez vous et les lui ont donné ; alors, il a consenti.

— Et, dit vivement Pépito, comme Zora n'avait pas d'économies, la pauvre enfant, et qu'elle voulait aussi contribuer pour sa part au rachat de cet odieux droit du bourreau, elle lui a donné tout ce qu'elle a reçu de vous et de Mlle Sabine de Nuyter.

Il y eut un moment de silence ; Madeleine regardait les trois femmes et ne pouvait parler.

— Oh ! mes enfants ! murmura-t-elle enfin, les yeux humides, quel baume vous répandez sur les plaies de mon cœur et quels souvenirs j'emporte avec moi !

Elle reprit bientôt après un moment d'hésitation :

— Christian a-t-il encore demandé à me voir ce matin ?

Pépito, à laquelle s'adressait cette question parut éprouver quelque embarras à répondre.

— Bien, ne réponds pas, j'ai compris, dit Madeleine avec un calme déchirant.

Elle ajouta tout bas :  
— Il ne doit plus rien à une mère telle que moi, c'est justice.

Puis se tournant vers Marthe.

— Où est-il à cette heure.

— Il est par la ville, et il y a une heure environ, Pepito l'a vu sortir de chez la senora Cornelia.

— Oui, un dernier effort pour obtenir ma grâce, son devoir lui imposait cette démarche ; mais son cœur eût dû lui dire que j'avais besoin de le voir, de l'embrasser une fois encore avant de m'ensevelir dans cette robe, dans ce linceul d'infamie, et malgré ma défense, malgré mes ordres formels !... Ah ! j'avoue que j'avais espéré !... Il n'y faut plus songer.

Elle ajouta :

— Et mon mari, que fait-il ?

— Ses préparatifs de départ.

— Déjà !

— Il veut avoir quitté Anvers avec notre jeune maître avant...

Pépito n'osa achever.

— Seule, murmura Madeleine, les regards fixés à terre, toute seule avec mon désespoir ; pas un être pour pleurer avec moi, et m'adresser un dernier adieu au moment où je quitterai le rivage.

Puis, s'adressant à ses servantes :

— Mais je suis ingrate, et vous serez là toutes trois, n'est-ce pas ?

— Jusqu'à la dernière heure, répondit Pépito, jusqu'à ce qu'il ne reste plus trace du vaisseau qui vous emmènera loin de nous.

— Merci, mes enfants, merci.

— On frappe, dit Zora en se tournant vers la porte.

— Lui ! peut-être, dit Madeleine avec un frisson qui traduisait toute sa pensée.

Elle n'osait dire : le bourreau !

— Non, répliqua Zora, il n'est pas encore l'heure et puis on a frappé trop doucement.

— Vas ouvrir, Zora, dit Madeleine.

Zora obéit et l'on vit entrer une jeune fille.

C'était Sabine qui s'élança vers Madeleine, le visage ruisselant de pleurs, et se jeta dans ses bras en s'écriant :

— Ma mère !

— Votre mère ! que voulez-vous dire ma chère Sabine ? demanda Madeleine, un peu remise de l'émotion à laquelle elle s'était laissée aller.

Alors, à travers les larmes et les sanglots qui entrecoupaient son récit à chaque mot, Sabine raconta à Mme Roosendhal qu'après avoir tout tenté pour fléchir son père, elle avait renoncé enfin à l'espoir de changer sa résolution, quand ce matin, une lettre lui avait été rapportée, et après l'avoir lue, il avait appris à Sabine stupéfaite, qu'il

revenait sur sa détermination et consentait à son mariage avec Christian. Ils étaient partis aussitôt pour se rendre chez messire Roosendhal, près duquel Sabine avait laissé son père pour venir embrasser Madeleine.

— Mon Christian va donc être heureux ! s'écria Madeleine les traits rayonnants ; oh ! maintenant, je suis forte contre la douleur, ou plutôt je ne la sentirai plus ! et c'est avec joie que je vais subir ma peine et partir pour mon exil.

Puis, pressant Sabine dans ses bras :

— Et vous, chère enfant, lui dit elle, n'abîmez pas ces beaux yeux qu'il contemple avec tant de bonheur ; ne pleurez pas sur moi, car je ne suis plus à plaindre, car en songeant à vous deux, là-bas, je me représenterai mille tableaux charmants ; j'oublierai tout ce qui se passera autour de moi, pour vivre avec ma pensée, pour m'élançer vers vous et jouir avec ivresse de votre félicité. C'est tout à l'heure que j'étais malheureuse, mais maintenant j'emporte des rêves pour vingt années.

Sabine voulut obéir à Madeleine et elle sourit à travers ses larmes.

— Non, non ! s'écria-t-elle aussitôt en se suspendant à son cou ; le bonheur est impossible pour nous désormais, il sera toujours empoisonné par la pensée de ce que vous souffrirez loin de nous.

— Le temps efface bien des choses, ma chère Sabine, répliqua Madeleine en portant affectueusement sa main sur les cheveux de la jeune fille.

— Oh ! vous savez bien que vous serez éternellement présente à la pensée de Christian, répondit Sabine et qu'il n'aura pas une minute de bonheur tant que durera votre supplice.

Pépito vint prévenir Sabine que son père la demandait.

La jeune fille embrassa Madeleine avec transport, sanglota longtemps la tête sur son épaule, et s'arracha enfin de ses bras toute en larmes et suivit Pepito.

Quand le bohème l'eut conduite au salon où se tenaient son père et Guillaume Roosendhal, il s'élança hors de la maison et courut à la demeure de Louis de Ristaël. C'était la dixième fois à peu près depuis le matin. Et, pour la dixième fois, il lui fut répondu que de Ristaël n'était pas de retour de Bruxelles.

— Oh ! malheur ! malheur ! s'écria Pepito en proie à la plus violente anxiété, il ne revient pas et l'heure fatale approche, et bientôt il sera trop tard. Peut-être n'a-t-il pu être admis immédiatement près de don Luiz de Requesens ; peut-être lui est-il venu quelque accident ; oh ! que ne suis-je parti moi-même ! Il est vrai que ma présence était également indispensable ici. Mais s'il tarde encore deux heures, tout est perdu sans retour. Oh ! que faire ? que faire ?

C'était dans la rue que Pepito se livrait à ces réflexions, tout en marchant devant lui au hasard et sans savoir où il allait. Quand il chercha à reconnaître quel chemin il suivait, il s'aperçut qu'il était à cinquante pas de l'hôtel du conseil des Troubles.

Ce hasard lui suggéra une idée.

— Allons, s'écria-t-il, tout est perdu, nous ne pouvons nous sauver qu'à force d'audace, essayons.

Et il s'en fut trouver Cornelia. Elle était en conférence avec Paolo, et le bohème trouva qu'ils avaient l'air radieux et triomphant.

— Que viens-tu faire ici ? lui demanda Cornelia avec ce regard clair et glacial qui intimidait tant de gens.

— Je venais vous faire une proposition, répondit Pepito d'un ton dégagé, mais à la mine satisfaite que j'il

justes droits. M. Casgrain, l'auteur du projet de loi en question a répliqué que le projet est tout à fait conforme à la constitution. La discussion qui s'est faite en français n'a pas été très longue.

L'interpellation de M. Landry relativement au discours prononcé à Québec, en 1880, par le marquis de Lorne, a amené le sourire sur les lèvres d'un grand nombre de députés. M. Landry, lui-même, n'espérait pas obtenir une réponse affirmative, lorsqu'il a demandé si c'était l'intention du gouvernement de se conformer au désir exprimé par Son Excellence en cette occasion. Le marquis de Lorne s'était exprimé comme suit :

« Le parlement britannique a con-  
servé avec une espèce de culte les  
contumes que les Normands, nos  
pères, lui ont léguées. Je ne sache  
pas que la chose ait jamais été ob-  
servée au Canada, mais j'ai souvent  
remarqué que dans le parlement an-  
glais nous nous servons encore des  
vieilles formules employées par vos  
ancêtres pour exprimer la sanction  
donnée aux lois par le souverain.  
C'est ainsi que l'on dit : *La Reine  
le veut* ou *La Reine remercie ses  
bons sujets, accepte leur bonté  
et ainsi le veut*, formules que je  
serais heureux de voir employées à  
Ottawa comme marque de notre ori-  
gine commune, au lieu de ces for-  
mules empruntées au français et à  
l'anglais modernes. »

Or M. Landry sait aussi bien que tout autre que l'on est, au Canada, beaucoup plus Anglais que le marquis de Lorne, beaucoup plus Anglais que la Reine, beaucoup plus Anglais que le parlement d'Angleterre. Il s'attendait à une réponse évasive et il l'a reçue. Son but a du être de rappeler à ses collègues de langue anglaise un fait qu'un grand nombre d'entre eux avaient peut être oublié. A ce point de vue l'interpellation avait bien son à propos et pour ma part je suis bien aise qu'elle ait été faite.

M. Landry a aussi interpellé le gouvernement au sujet de la Cour Suprême et il a reçu de l'honorable Sir Hector Langevin l'assurance que le projet de loi promis par le gouvernement sera soumis sous peu. L'honorable ministre des Travaux Publics a même exprimé l'espoir que M. Landry votera en faveur de la mesure ministérielle.

M. Ives, député de Richmond et Wolfe, a fait un discours très spirituel en demandant « copies de toutes représentations faites depuis douze mois par quelqu'une des sections du barreau de la province de Québec, ou par des membres de ces sections au sujet des nominations judiciaires dans cette province. » Il a d'abord prêché pour son saint, ou en d'autres termes il a fait valoir les droits du barreau du district de St François, établissant par des chiffres que le juge de ce district a fait plus de besogne qu'aucun des juges du district de Montréal, que ce district judiciaire est le troisième en importance de la province de Québec et qu'aucun des membres du barreau n'a jamais été promu à aucun tribunal judiciaire de juridiction supérieure. Puis il a tourné en ridicule les rétentions des membres anglais du barreau de Montréal qui ont insisté pour que le gouvernement fédéral choisit un juge parmi eux.

Il a décoché en passant un trait aux membres français du barreau qui ont insisté de leur côté pour qu'un Canadien-français fût nommé, il a ri des prétentions du barreau de la ville

de Québec qui veut absolument fournir un juge au district judiciaire de Gaspé, pour la raison que Gaspé est plus rapproché de Québec que des autres villes. Puis il a donné lecture d'une résolution du barreau de Montréal demandant la nomination immédiate du septième juge autorisé par la loi et menaçant en cas de négligence de la part du gouvernement à se conformer à cette demande, de convoquer une nouvelle assemblée du barreau.

M. Ives s'est montré très effrayé de cette menace et a rappelé à ce propos, que cette terrible résolution a été adoptée peu près vers l'époque où des boîtes de dynamite ont été trouvées près du palais de justice. Naturellement il n'a pas accusé les avocats, ses confrères, d'être les auteurs de cette tentative avortée, mais cette coïncidence lui a semblé très mystérieuse. Il a terminé en déclarant qu'à son avis le gouvernement, en faisant ces nominations, ne devrait avoir en vue que la bonne administration de la justice sans tenir compte ni des préjugés, ni des questions de nationalité, ni de la proximité des districts.

Après quelques mots d'explication par Sir Charles Tupper, la chambre s'est ajournée à six heures.

Samedi dernier quelques personnes affirmaient en cette ville que le syndicat du Pacifique avait acheté cette partie du chemin de fer du Nord qui relie Ottawa à Montréal. Le télégraphe a dû vous annoncer cette rumeur qui semble s'accréditer ici de plus en plus. D'après les *on dits*, le prix convenu serait de \$3,500,000. La compagnie du pacifique aurait l'intention d'expédier les produits de l'ouest par la ligne South Eastern depuis Montréal jusqu'à Mariville.

De là le trafic irait à Sherbrooke via Magog, raccourcissant ainsi considérablement la distance à parcourir entre Montréal et Sherbrooke. De cette dernière ville, il se dirigerait vers la frontière américaine, par le chemin de fer Intercolonial, traverserait l'Etat du Maine, et ce qui ne serait pas détourné au profit de Portland, prendrait la route de St. Jean N. B. eu de quelque autre port des provinces maritimes. Montréal y trouverait son profit, mais le Pacifique cesserait d'être une route exclusivement canadienne.

Je tiens ces renseignements d'une personne qui passe pour être très bien renseignée. Il va sans dire que cette vente, si elle a été conclue, est sujette à la ratification du Parlement de Québec et qu'elle ne sera pas connue officiellement, d'ici à l'ouverture du parlement local.

#### M. TAILLON

On dit que M. Taillon, M.P.P., pour la division Est de Montréal, sera nommé président de l'Assemblée Législative de Québec. C'est une excellente nomination qui sera, nous n'en avons aucun doute, approuvée par toute la députation.

M. Taillon est un homme qui mérite cette honneur, tant à cause de ses connaissances très étendues, que pour les services qu'il a rendus à son pays et à son parti.

#### UN VIEUX SOLDAT.

Dernièrement est mort à Vigo, en Espagne, l'un des derniers débris de la garde impériale de Napoléon Ier, âgé de 103 ans; voici quelques détails sur ce centenaire :

Il était d'origine italienne et s'appelait Nicolas Granada, fut incorporé

dans l'armée française et fit la campagne d'Allemagne, prenant part aux célèbres batailles d'Austerlitz, d'Iéna.

Après avoir pris part à la campagne d'Espagne, il resta à Madrid, sous les ordres du général comte Léopold-Sigisbert Hugo, père de notre illustre poète, et ami du roi Joseph.

Notre héros prit part à la campagne de Russie avec les troupes envoyées d'Espagne, assista à la bataille de la Moskowa, à l'incendie de Moscou et à la désastreuse retraite de Russie.

A la bataille de Leipzig, il tua sept Cosaques qui poursuivaient l'empereur, et fut blessé au passage du pont.

En 1815, il figura entre les vétérans qui se joignirent à l'empereur, au retour de l'île d'Elbe, et prit part à la bataille de Waterloo.

Il était chevalier de la Légion d'Honneur, et l'empereur Napoléon III lui offrit, à plusieurs reprises, sur sa cassette, une pension de 110 francs par mois et l'entrée aux Invalides, mais le vieux soldat refusa, prétendant que ses affaires étaient assez prospères.

Il a été marié trois fois; il a eu vingt-huit enfants, dont la plupart sont déjà morts.

#### UNE BONNE HISTOIRE.

On s'entretient à Rome d'une histoire de queue des plus amusantes, écrit un correspondant de cette ville, à la date du 10 janvier. L'étiquette de la cour ordonne que les traînes soient toutes de la même longueur. A la dernière réception diplomatique, la Marquise de Montereno, dame d'honneur de la reine, fit remarquer à Sa Majesté que l'élégante robe de Mme Leguay, femme du ministre de Belgique, robe parisienne s'il en fût, ne paraissait pas avoir la longueur désirable... Pour ce fait grave on envoya la baronne de Kendell en ambassade auprès de la charmante femme, qui sourit en priant M. de Kendell de la suivre dans un salon voisin... Elle demande des ciseaux et, relevant sa traîne par un geste ravissant, coupe la queue malencontreuse puis la remet entre les mains du baron.

—Cher baron, dit-elle, ayez donc la bonté de porter cela à la marquise de Montereno, elle pourra s'assurer ainsi que ma traîne a bien la longueur exigée.

Après ces mots, Mme Leguay disparaît en laissant M. de Kendell fort embarrassé de ces flots de peluche, et beaucoup plus en peine que s'il se fût agi de contracter un traité politique.

Cette scène a beaucoup diverti la cour. Depuis ce temps, m'assurent-ils, on n'appelle plus le baron que *M. de queue d'elle*. Pardon, une fois n'est pas coutume.

#### Un jeune homme trouve mort dans un hôtel.

Mercredi dernier, les courses commençaient à Beauharnois. Tout se passa pour le mieux, malgré le grand nombre d'étrangers qu'il y avait dans la ville. Sur les six heures, cependant, la nouvelle se répandit qu'un jeune homme de St. Louis de Gonzague, du nom de Joseph Marleau, venait de mourir dans une des salles de l'hôtel Rapin. Nous sommes allés aussitôt aux informations et voici les détails que nous avons recueillis d'un témoin oculaire.

Sur les quatre heures de l'après-midi, le jeune Marleau, en compagnie de

deux amis, entré à l'hôtel Rapin et prenait un verre de boisson et un verre d'huitres avec ses compagnons.

M. Edouard Langlois, de qui nous tenons ces renseignements, nous dit qu'il quitta alors l'hôtel : le jeune homme ne paraissait pas alors éméché. Une demi-heure plus tard, il retournait à l'hôtel Rapin, mais en entrant dans la bar, il tomba par terre. M. Napoléon Rapin, aidé de quelques personnes présentes, le transporta dans la petite salle voisine du comptoir et il fut couché par terre, de la manière la plus confortable possible. Comme on savait que le jeune homme était épileptique, on crut qu'il prendrait du mieux sous peu, et M. Rapin et le commis étant très-occupés dans le moment, on le perdit de vue.

Plusieurs personnes entrèrent dans la salle où était étendu Marleau, sans s'occuper de lui, car on le croyait indisposé, lorsque, sur les cinq heures et demie, M. Langlois, aidé d'une autre personne, le transporta sur un banc qui se trouvait là. Sur les six heures, M. Alfred Meloche était entré dans la salle avec M. Ernest Rapin dit à M. Langlois que ce jeune homme devait être malade, et ce disant, il souleva une de ses jambes croyant pouvoir l'éveiller, mais Marleau ne fit aucun mouvement. On l'examina alors plus attentivement, mais, malheureusement, pour constater que le jeune homme était mort.

M. le Dr Primeau fut mandé en toute hâte et put constater qu'en effet Marleau ne vivait plus. Le coroner fut immédiatement notifié par dépêche et l'enquête a dû avoir lieu ce matin. Lorsque nous avons vu le défunt, il était couché sur le dos, sur le banc dont nous avons parlé, sa cravate avait été détachée et sa figure portait l'empreinte de la mort. Il était très bien vêtu et ne portait aucune blessure à la figure. Le défunt habite le village de Saint-Louis de Gonzague depuis sa jeunesse, où il demeurait avec sa mère qui est veuve; il faisait un petit commerce. Il est âgé de 17 à 18 ans. Il était bien connu à Beauharnois, où il a été au service de M. John Kelly et de M. Octave Primeau. L'opinion générale, à Beauharnois, est que le malheureux jeune homme est mort des suites d'une attaque d'épilepsie.

#### —Progrès de Valleyfield.

#### Notes Commerciales.

(Du *Moniteur du Commerce*.)

—En deux jours, le chemin de fer Manitoba Sud-Ouest a posé 9,700 pieds de voie.

—Un envoi de bestiaux canadiens a été fait, à titre d'expérience, de Montréal aux Bermudes via New-York.

—La ville de Lévis a fait application au Parlement pour obtenir l'autorisation d'accorder un bonus de \$10,000 à une manufacture devant s'y établir sous peu.

—Le Conseil de Ville d'Hochelega, a finalement décidé d'exempter de taxes pendant 20 ans la "Compagnie de Fer et d'acier du Canada" et on annonce que l'érection des usines sera très prochainement commencée.

—La construction d'une fabrique de locomotives, dans la partie Est de Montréal, a été commencée par une compagnie ayant déjà un capital souscrit de \$80,000.

—La banque d'Hochelega annonce la mise en vente, par le shérif, de

chemin de fer Montréal, Portland et Boston. Le secrétaire, M. Lonergan, a fait une application pour arrêter les poursuites.

—MM. Peter R. Lamb et Cie., ont ajouté une branche nouvelle et importante à leur manufacture, celle de la fabrication du papier de verre et d'émeril. C'est, nous croyons, la première maison qui fabrique ces articles dans le pays. Un outillage considérable et des ouvriers expérimentés ont été amenés des Etats-Unis. Déjà des ordres importants ont été donnés par MM. Lamb pour un papier spécial d'une texture forte et résistante et nous apprenons qu'ils ont fabriqué une quantité de papier de sable siliceux très-démanté. Enfin ils sont à même de fournir au commerce canadien toutes variétés de papier.

—Le ministre des douanes a reçu une députation représentant les verriers de Napanee, demandant que les droits sur les verres à vitres soient portés de 20 à 30 p. c., comme sur les autres articles en verre. La députation prétendait que cette industrie n'est pas suffisamment protégée. Le ministre a promis que la question serait prise en considération.

—La compagnie de Coton de Montréal a tenu son assemblée annuelle le 6 courant. Le même bureau de directeurs a été réélu. Il a été décidé d'augmenter presque du double, la capacité actuelle de la fabrique de Valleyfield. Une fois agrandie, la fabrique contiendra 70,000 broches, 10,000 seulement de moins que la quantité fonctionnant dans les fabriques de la compagnie de coton Hudson.

—Le Great Western construit deux nouveaux wagons-salons pour la ligne entre Hamilton et Toronto. Il paraît que le gouvernement a saisi les chars précédemment en usage sur cette ligne pour les mêmes raisons qu'il a saisi les chars Pullman du Grand Tronc. Pour éviter tout litige, le Great Western a retourné les chars aux Unis et en construit de très beaux dans ses ateliers.

—On fait des préparatifs pour exploiter, cette année, sur une grande échelle, les mines de fer du district de Belleville. La mine de Sexsmith Marquette, qui n'a pas été travaillée l'année dernière, sera desséchée et mise en opération avec vigueur. On dit que M. Pussey revient de France et d'Angleterre, après avoir réussi à former dans ces deux contrées un syndicat qui exploitera les mines de Seymour et plusieurs autres, y compris celles du canton de Snowdon.

—Les recettes de la douane de Montréal, pour le mois de janvier, ont été de \$703,902, ce qui donne une augmentation de \$165,421 sur le mois de janvier 1881. Les recettes du revenu de l'intérieur ont été de \$94,070 étant une augmentation de \$4,649 sur les recettes de l'an dernier.

—Les mines de fer et de cuivre du lac Supérieur ont produit l'année dernière 34,174 tonnes de cuivre, valant \$11,000,000 et assez de fer pour amener la valeur totale au chiffre \$31,000,000. Lorsque les mines si riches, de la partie nord du lac, seront exploitées, une richesse incalculable s'ajoutera aux ressources du pays.

—Une personne, s'intéressant au développement du commerce canadien, a fait une enquête concernant l'industrie cotonnière au Canada et a trouvé que les manufactures suivantes étaient en activité et avaient le nombre de broches qui suit :

Lybster 12,000 broches, Dundas

17,000, Cornwall 25,000, Hudson 80,000, Valleyfield, 32,000, St John 15,000, Halifax 20,000, Moncton 10,000, Windsor 10,000, Calais 20,000, Coaticoke 12,000, Chambly 6,000, Saint Henri, 27,300, Stormont, 20,000, Hingston 10,000. Hamilton (No 1) 6,000, (No 2) 2,000, Brantford 10,000. Les manufactures de Halifax, Moncton, Windsor, St Jean, Calais, Coaticoke, Chambly, St Henri, Hamilton No 2 et Brantford ont été commencées depuis le changement de tarif.

—Le steamer *Furnessia* de la ligne "Anchar" a déchargé la semaine dernière 1,127 tonnes de pommes de terre. A l'exception de quelques tonnes de pommes de terre irlandaises, le chargement provient d'Ecosse et a été mis à Glasgow. La cargaison était dans une condition moyenne, et comme toutes importations de tubercules étrangères, elle était inférieure aux produits du pays et s'est vendue à bas prix.

POPULATION.

Voici un compte-rendu du recensement de 1881, pour la province de Québec :

District No. 90, Montreal — Population : 140,747.

Quartier	Population.
Sainte Anne.....	20,443
"  Ouest.....	842
"  Centre.....	827
"  Est.....	2,656
"  Saint Louis.....	19,375
"  Saint Jacques.....	25,398
"  Sainte Marie.....	22,733
"  Saint Antoine.....	33,845
"  Saint Laurent.....	14,318

District No. 91, Hochelaga — Population : 40,079.

Village	Population.
Saint Jean-Baptiste.....	5,874
Saint Louis du Mlle-End, village..	1,537
Côte Saint Louis.....	1,571
Côte la Visitation.....	462
Hochelaga.....	4,111
Saint Henri.....	6,415
Sainte Cunégonde.....	4,849
Saint Gabriel.....	4,506
Verdun.....	278
Côte Saint Paul.....	949
Notre-Dame de Grâce Ouest.....	1,524
Côte Saint Antoine.....	884
Côte des Neiges.....	988
Côte Saint Paul.....	142
Longue Pointe.....	1,114
Pointe aux Trembles.....	1,063
Rivières des Prairies.....	837
Sault aux Récollets.....	2,588
Outremont.....	387

District No 79, Québec (ville) — Population du district, 62,446.

Quartier	Population
Saint Roch.....	8,055
Jacques-Cartier.....	8,313
Saint Roch, sud.....	12,846
Saint Roch, nord.....	2,686
Quartier du Palais.....	2,409
Quartier Saint Jean.....	7,880
Quartier Saint Louis.....	3,015
Quartier Montcalm.....	3,718
Banlieue, centre.....	926
Quartier Saint Pierre.....	2,480
Quartier Champlain.....	5,169
Quartier Montcalm.....	4,592
Banlieue, sud.....	407

District No 80, Québec (comté) — Population du district, 20,278.

District No 77, Charlevoix, — population 17,901.

District No 78 Montmorency — population, 12,322.

District No 81, Portneuf — population 25,175.

District No 82, Champlain — population, 26,818.

District No 83, Trois-Rivières — population, 9,206.

District No 84, Saint-Maurice — population, 12,986.

District No 85, Maskinongé — population, 17,493.

District No 86, Berthier — population, 21,838.

District No 87, Joliette — Population, 21,988.

District No 88, L'Assomption — population, 15,282.

District No 89, Montcalm — Population, 12,966.

District No 92, Jacques-Cartier — Population, 12,345.

District No 93, Laval — Population, 9,462.

District No 94, Terrebonne — Population, 21,892.

District No 95, Deux-Montagnes — Population, 15,856.

District No 96, Argenteuil — Population, 16,062.

District No 97, Ottawa — Population, 49,432.

District No 98, Pontiac — Population, 19,939.

District No. 38, Bonaventure — Population, 18,908.

District No 39, Gaspé — Population, 25,001.

District No 40, Rimouski — Population, 33,791.

District No 41, Témiscouata — Population, 25,484.

District No 42, Kamouraska — Population, 22,181.

District No 43, L'Islet — Population, 14,917.

District No 44, Montmagny — Population, 15,268.

District No 45, Bellechasse — Population, 18,068.

District No 46, Lévis — Population, 27,980.

District No 47, Dorchester — Population 18,710.

District No 48, Beauce — Population, 32,020.

District No 49, Lotbinière — Population, 20,857.

District No 50, Mégantic — Population 19,056.

District No 51, Nicolet — Population 26,611.

District No 51, Drummond et Arthabaska — Population 37,360.

District No 53, Richmond et Wolfe — Population 26,339.

District No 54, Compton — Population 19,581.

District No 55, Sherbrooke — Population 12,221.

District No 56, Stanstead — Population 15,556.

District No 57, Yamaska — Population, 17,091.

District No 58, Bagot — Population, 21,199.

District No 59, Shefford — Population, 23,233.

District No 60, Brome — Population, 15,827.

District No 61, Richelieu — Population, 20,218.

District No 62, Saint-Hyacinthe — Population, 20,631.

District No 63, Rouville — Population, 18,547.

District No 64, Iberville — Population, 14,459.

District No 65, Missisquoi — Population, 17,784.

District No 66, Verchères — Population, 12,449.

District No 67, Chambly — Population, 10,858.

District No 68, St Jean — Population, 15,265.

District No 69, Laprairie — Population 11,436.

District No 70, Napierville — Population, 10,511.

District No 71, Chateauguay — Population 14,393.

District No 72, Huntingdon — Population 15,495.

District No 73, Beauharnois — Population 16,005.

District No 74, Soulanges — Population 10,220.

District No 75, Vaudreuil — Population, 11,485.

District No 76, Chicoutimi et Saguenay — Population, 32,409.

EN IRLANDE.

Le *Globe* de Londres publie le manifeste ci-après, qu'il dit être répandu à un grand nombre d'exemplaires dans toute l'Irlande, tant parmi les tenanciers que parmi les propriétaires.

Au peuple d'Irlande.

"Le gouvernement anglais a déclaré la guerre au peuple irlandais. L'organisation qui a protégé ce dernier contre la rapacité du landlordisme a été déclarée "illégal" et crimi-

nelle." Un règne de terreur a commencé. Opposez à l'action du gouvernement anglais une résistance passive bien déterminée. Le drapeau "Pas de redevances" a été levé, et il reste au milieu du peuple, afin qu'il puisse montrer s'il est composé de poltrons ou d'hommes."

Ne payez aucune redevance ; ne vous adressez pas à la cour créée par le *Land Act*. Tel est le programme auquel le pays doit se conformer. Si vous l'adoptez, il vous procurera des terres libres et un heureux foyer. Si vous le repoussez, l'esclavage et la dégradation seront votre sort. Ne payez pas de redevances. Celui qui en paie mérite la condamnation la plus sévère de l'ostracisme social.

"Ne vous adressez pas à la cour du *Land Act*. Rejetez de votre société, comme des renégats à leur pays et à la cause de leurs concitoyens, tous ceux qui s'adressent à cette cour. Gardez les récoltes pour vous, tel est le mot d'ordre. Pour le faire efficacement, convertissez-les autant que possible en monnaie sonnante. Vendez vos provisions, si par là vous ne subissez pas de pertes trop sensibles. Arrangez-vous à l'amiable avec vos créanciers, pour ce qui concerne vos intérêts dans les fermes. Faites maintenant un effort court mais vigoureux et la plus vile oppression qui ait jamais affligé l'humanité sera balayée sur la surface du pays. *Pas de redevances.*

" Vos frères d'Amérique ont soutenu, et ils mettront à votre disposition, pendant la crise, des ressources illimitées à condition que vous continuiez à garder votre attitude passive et que vous ne payiez pas de redevances. *Pas de redevances.*

"Rappelez-vous les paroles de M. Nassan William, professeur d'économie politique à l'Université d'Oxford : "Les tenanciers de l'Irlande ont toujours à leur disposition une force formidable qui consiste à rester chez eux et à ne pas payer de redevances. Je crois que s'ils voulaient se coaliser en vue d'une politique de résistance passive, qu'à mon avis les landlords seraient impuissants à combattre, ils feraient naître une des plus grandes révolutions qui se soient jamais produites en Irlande."

"D'un autre côté, le duc de Wellington, a dit au roi : "Je n'expose pas à Votre Majesté une hypothèse réalisable en assurant qu'il est possible (je pourrais même dire davantage) que les tenanciers du pays refuseront un jour les dimes et les redevances. Le clergé et les propriétaires pourront, dans ce cas, avoir recours aux lois, mais comment fera-t-on pour faire exécuter les décisions des tribunaux."

"Comment pourra-t-on opérer des saisies pour recouvrer les dimes et les redevances de millions de tenanciers. Le très révérend docteur Nulty, évêque de Meath, a dit récemment : "Les terres de n'importe quel pays sont la propriété collective du peuple qui habite ce pays, parce que le véritable propriétaire du sol, le Créateur, qui l'a formé, en a transmis la propriété aux habitants comme un don volontaire." *Ne payez aucune redevance.*

Par ordre :

P. EGAN, trésorier.

Le *Globe* dit en outre qu'il tient de bonne source qu'une conspiration très étendue existe dans les comtés du centre de l'Irlande. Des armes sont importées. On exerce les hommes pendant la nuit et des sommes considérables fournies par la *Land league* ont été mises à la disposition des chefs de la conspiration.

avait rodoutés, était éperdue de joie. " Oh ! rentrons, rentrons vite, ma mère, lui dit Christian, tu ne saurais croire qu'elle fête je me fais de me retrouver avec toi, dans notre demeure, après ces cruelles émotions.

— Oh ! ton impatience n'égale pas la mienne, répondit Mme Roosondhal ; mais le bonheur ne doit pas nous rendre ingrats, et il y a là une pauvre femme, une noble créature qui vient de racheter une vie d'erreurs par une action sublime ; si nous sommes heureux, c'est à elle que nous le devons, je veux qu'elle sache que nous ne l'oublierons jamais. "

Elle se dirigea aussitôt vers le bâtiment, gravit l'escalier de bois qui conduisait au pont, et là, aux yeux du peuple, dont plus que jamais elle était devenue l'héroïne, et qui suivait tous ses mouvements avec intérêt, elle se jeta dans les bras de Regina, qui l'embrassa en pleurant.

(A continuer.)

### Les caves de la banque de France.

Des ateliers de la banque, on se rend dans les caves.

Ces caves ont leur entrée défendue par une série de portes à l'épreuve de la hache, contre lesquelles les plus habiles crocheteurs useraient inutilement tous leurs rossignols, sans pouvoir les ouvrir.

La première porte est en acier et est ornée d'une serrure à trois clefs distinctes, et qui sont individuellement impuissantes à l'ouvrir. Une de ces clefs est entre les mains du gouverneur, une autre ne quitte jamais le caissier en chef, la troisième est confiée au censeur de service. Le concours de ces trois personnages est donc indispensable pour pénétrer dans cet antre de Plutus.

Cette porte, une fois ouverte, on aperçoit la caisse du service ordinaire, qui suffit pour les opérations courantes de chaque jour.

Cette caisse est un meuble terrible. Tout y est matière à secret, et si vous n'êtes pas au courant de son mécanisme, il suffit que vous la touchiez pour entendre tout un carillon de sonneries étourdissantes, carillon qui est déchainé également dans différentes parties du palais, notamment dans la salle des gardes de nuit, chez le gouverneur, chez le concierge, etc. Enfin, toutes les précautions sont prises pour dénoncer immédiatement le voleur qui serait assez osé pour pénétrer jusque là.

Dans une des parois de cette première salle, on aperçoit une autre porte en fer, à peu près semblable à la première.

Cette porte donne entrée dans une seconde cave semi-circulaire, que l'on appelle la serre.

Pour pénétrer dans la serre, le concours des trois personnages dont nous avons parlé tout à l'heure est encore indispensable, ainsi que celui de trois nouvelles clefs différentes.

La serre renferme des richesses incommensurables, sous forme de titres divers, traités, pierres précieuses, etc., dont on confie la garde à la Banque de France.

Tout autour de cette salle, ce ne sont que des portes, des caisses en fer, dont chacune a sa clef et son secret différents.

Après la serre viennent enfin les caves ; la porte qui y donne accès est absolument invisible tant elle est bien dissimulée dans la muraille, dont elle a l'aspect.

Comme pour ouvrir les précédentes

il faut les trois personnages à noms et qualités.

Son parement vu étant en pierres de taille, et blindé d'acier par derrière, cette porte est excessivement lourde, et il eût été impossible de la faire tourner sur ses gonds ; aussi pivote-t-elle sur elle-même, comme les portes italiennes.

Cette porte étant ouverte, on se trouve devant une sorte d'escalier en spirale, très étroit et praticable seulement pour une personne d'un embonpoint modéré.

Constatons que cet escalier est lui-même séparé en quatre compartiments, par trois portes de fer, fermées chacune de trois clefs, et ne s'ouvrant par conséquent qu'en présence du cerbère officiel.

Cet escalier a quarante-trois marches et conduit auprès d'une dernière porte, tout aussi blindée que les autres, fermée de trois clefs, et ne s'ouvrant.....etc., comme dessus.

Nous voici arrivé dans la cave proprement dite, dont les galeries ont un développement de 420 mètres de longueur (462 verges).

Tout le long de ces galeries et de chaque côté sont de hautes boîtes de fer, dont le couvercle a des anses et se trouve doublé de plomb. Cette doubleur de plomb est encore un raffinement de précaution ; au besoin, elle peut servir à sceller les boîtes rapidement.

Les caisses portent des inscriptions relatives à toutes les indications concernant les valeurs qu'elles contiennent et en déterminent exactement les détails ; sur l'une d'elles on lit par exemple : " Pièces de vingt francs, monnaie de Paris, 1844, 2 millions. " puis une série de chiffres et de lettres qui ont pour but de reporter facilement le caissier aux parties de la comptabilité qui concernent ces pièces.

L'employé chargé de retirer et de déposer les rouleaux et les lingots monte à l'aide d'une échelle, à la surface des boîtes, et plonge et replonge ses mains dans ces boîtes, dont chacune contient un trésor dont la possession ferait mourir d'aise l'avare le plus attaché aux biens de ce monde.

En outre des sept portes et des vingt-et-une clefs dont nous venons de parler, les trésors de la Banque sont encore protégés par des dispositions dont on n'usait qu'à la dernière extrémité, et que l'on n'a pas cru devoir employer pendant la Commune.

Les caves peuvent être inondées en un instant.

Tout est préparé pour qu'en un moment l'escalier puisse être comblé avec un mélange de ciment, de plâtre et de cailloux, dont le durcissement instantané garantirait la sécurité des caisses de la cave pendant quarante-huit heures au moins.

Enfin, dans le cas où l'on manquerait d'eau, ou bien si l'on n'avait pas le temps de combler l'escalier, des fils électriques soigneusement cachés permettent d'allumer dans les caves des foyers pestilentiels dont les vapeurs asphyxieraient infailliblement quiconque essaierait de pénétrer même dans l'escalier.

Lors de la récente visite aux caves, le grand-duc Wladimir de Russie, interrogé sur ce qu'il pensait de ce luxe de précautions, répondit que s'il avait à prendre les caves de force, il y arriverait par des galeries souterraines. Il oubliait l'eau méphitique ; mais n'eût-il pas à lutter contre ces puissants défenseurs, qu'il trouverait un obstacle presque insurmontable. En effet, les caves sont encore défendues

sur toutes leurs faces par un système de construction où le fer, la pierre de taille et le ciment sont si habilement employés qu'ils forment une cuirasse presque impénétrable, même à la mine. En effet, la mine qui serait capable de rompre cette cuirasse serait assez puissante pour faire sauter la Banque toute entière.

### La pêche à la baleine

Nous trouvons dans le compte rendu des communications scientifiques de l'institut de très curieux détails rapportés par M. le docteur Pouchet, sur la pêche de ce gigantesque cétacé :

La baleine est chassée par de petits navires à hélice, armés sur l'avant d'un canon qui doit lancer le harpon-obus. Dès qu'on aperçoit au loin les jets de buée que projette l'animal à chaque respiration avec un bruit qui s'entend à plus d'un mille de distance, le navire approche doucement.

Le harponneur est à son poste, prêt à braquer le canon. La baleine ne s'inquiète point et continue ses jeux, se montrant à la surface, plongeant apparaissant de nouveau.

Quant elle vient à portée, c'est-à-dire à une trentaine de mètres tout au plus on tire ; le projectile, entraînant une grosse ligne, pénètre dans le corps de l'animal où il éclate.

Quand le coup a été bon, la malheureuse bête est tuée raide et tombe à pic au fond de l'eau.

Il n'y a plus aujourd'hui, ou presque plus, de baleines " franches, " c'est-à-dire qui surnagent mortes. Les baleines de beaucoup moindre rapport qu'on chasse maintenant sont dites " foncières, " parce qu'elle coulent immédiatement.

Il y a quelques années, le roi de Suède et de Norvège avait voulu assister au spectacle de cette pêche émouvante.

Le harponneur avait ajusté, tiré puis tout avait disparu ; la ligne, filant à pic, semblait entraînée par le poids seul du harpon-obus. Le roi témoigna le regret que le coup eût manqué.

— Votre Majesté fait erreur, lui répondit M. Foyn, la baleine est là, sous le bateau.

En effet le treuil remontait bientôt l'animal, qui avait été tué raide.

Quelquesfois il arrive cependant que l'obus n'éclate pas, ou que le cou a été mal ajusté. De la rive, M. Pouchet a été témoin d'un accident de ce genre. Dans ce cas, après avoir laissé filer la ligne autant que l'on peut, le navire n'a que l'alternative de perdre une proie qui représente six ou sept mille francs, ou de se laisser entraîner par elle.

C'est à cette dernière extrémité qu'il se décide ordinairement. On voit alors le chasseur, à la merci de sa proie, fendre l'espace plus vite qu'avec la plus puissante machine.

De temps à autre le redoutable remorqueur monte à la surface pour respirer, se soulève en quelque sorte tout entier au-dessus de l'eau, et retombe de tout son poids dans un flot d'écume.

### En Irlande

S'il n'y a pas de soulèvement à craindre en Irlande, il n'en règne pas moins dans toute l'île un état de trouble et d'agitation contre lequel des baïonnettes sont impuissantes, et dont les sociétés secrètes profitent pour accomplir, en dépit des avertissements du clergé, leurs exploits habituels.

Dans un état bien réglé, un peu de police, avec l'appui des honnêtes gens aurait vite raison des malfaiteurs, des sociétés secrètes. Dans ce pays bouleversé, où le gouvernement emprisonne les honnêtes gens dont le patriotisme lui déplait, mais dont le concours lui serait nécessaire, la police est insuffisante à réprimer les agissements de ces sociétés secrètes.

Deux documents graves, que publient les journaux d'Irlande, jettent sur cette situation une lumière particulière. Le premier est une lettre pastorale de Mgr MacCabe, archevêque de Dublin ; l'autre est un discours de Mgr Croke, archevêque de Cashel.

Mgr MacCabe, qui ne passe pas pour un adversaire du gouvernement anglais, n'a jamais paru avoir grande idée du parti dit national irlandais dont Sa Grandeur traite les projets *home rulers* " d'espérances extravagantes. " Sa Grandeur constate donc les tristes côtés qu'offre la situation actuelle de l'Irlande, mais elle constate aussi que cette situation a été amenée par des lois assez mauvaises et assez cruelles, pour que n'importe quel espoir de soulagement soit accueilli par une population désespérée.

Le discours de Mgr Croke est plus consolant. Sa Grandeur trouve que la situation, sans être bonne, est pourtant meilleure qu'autrefois, et que les Irlandais ont réalisé d'immenses progrès. Pour Sa Grandeur, l'Irlande, ne deviendra prospère que quand une législation nouvelle arrêtera les flots de l'émigration qui enlève à l'Irlande une si grande part de sa meilleure population.

On écrit de Bruxelles à la *Gazette de Liège* :

La passion du jeu continue à sévir de plus belle dans notre société, semant la ruine et la désolation. On cite un jeune marié qui, en une nuit, — les malheureux atteints de cette folie passent douze heures autour d'une table de jeu, — a perdu plus de deux cent cinquante mille francs. Le père est un des hommes les plus en vue, les plus considérés du monde financier, où il occupe une très haute position, qu'il a gagnée par une vie de travail. La dame de ce joueur appartient au grand monde anversois.

On joue d'ailleurs avec fièvre, avec frénésie, dans toutes les classes de la société. La petite bourgeoisie se donne rendez-vous dans des tripots érigés dans des caves-estaminets. Les domestiques s'en mêlent, et eux aussi ont leurs clubs où l'on joue des pièces de cent sous. C'est un délire général. Triste phénomène à constater, des jeunes gens de familles religieuses se laissent entraîner. Il n'y a trop souvent plus de distinction à faire, sous ce rapport, entre catholique et libéraux.

C'est à la presse à réagir vigoureusement contre ce mal qui entraîne tant de maux, tant de désordre à sa suite. Des dames du plus grand monde, de jeunes demoiselles à peine entrées dans le monde, se livrent également à la passion du jeu. N'est ce pas scandaleux ? L'histoire nous apprend que ce vice, car le jeu ainsi entendu est un vice, apparaît à toutes les époques de décadence. Les romains de l'Empire ont connu ces misères, mais elles n'auraient jamais été pires qu'à la fin du dix-huitième siècle, si le nôtre ne les voyait à l'œuvre. Un luxe effréné accompagne le jeu. Il faut jouer vite et fort, et gagner de l'argent sans travailler. Ce qui vient de la flûte retourne au tambour. L'argent au jeu brûle les doigts.